

Image not found or type unknown



## Congés payés et arrêt maladie

Par **Tipha1918**, le **28/02/2025** à **13:43**

Bonjour.

Je voulais une précision quant aux arrêts maladies et aux gain de CP. Avec la nouvelle loi, si j'ai 1 seul jour d'arrêt maladie non professionnelle, soit 7h d'après mon poste, combien de CP je peux gagner ce mois là? Car pour mon employeur 1 jour d'arrêt maladie non professionnelle ou 1 journée d'absence pour enfant malade ça équivaut à 1 jour d'absence maladie et fait passer mes CP à 2.

Merci.